

# Rapport d'activité 2020

**France Congrès et Evénements**

# ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2021

## Rapport moral du Président

« Je remercie les représentants des villes – élus et professionnels - présents ce jour, et j'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver après une longue « disette » de rencontres, la vie (presque) normale reprenant ses droits, enfin.

J'adresse un salut particulier et amical à Philippe Augier « Past President », je le remercie, en votre nom et personnellement, pour son implication tout au long de ces années.

Avec votre confiance, il m'a chargé de prendre la suite à l'issue des élections municipales de 2020, c'était en novembre dernier, et je l'en remercie.

Je suis d'ailleurs accompagné dans cette tâche par les membres du Bureau et du CA, dont certains sont présents ce jour, je les salue amicalement.

### 2020 Annus Horribilis

Nous avons donc en commun cette année 2020 particulièrement redoutable et fragilisante pour tout ce qui constitue la vie en société. Santé, solidarité, sécurité et économie ont rarement été aussi reliés et interdépendants.

2020, puis les premiers mois de cette année, ont été marqués par l'arrêt total (ou presque) de nos activités événementielles, avec des retombées sur la filière touristique réduites à zéro ou presque. L'événementiel affichait -80% de CA (vs 2019) et pour certains acteurs jusqu'à -90%. Chaotique !

Parfois seule en direction du Gouvernement, mais le plus souvent en lien avec les autres organisations professionnelles, FCE s'est beaucoup impliquée pour que les difficultés de la filière événementielle soient prises en compte par l'Etat et les collectivités, et qu'un train d'aides (activité partielle, Fonds de Solidarité, PGE, exonérations diverses etc.) lui permette de « traverser » cette période inédite le moins mal possible.

Des aides, ou plutôt une indemnisation – compte-tenu du fait que les entreprises soient empêchées de travailler - qui doivent se poursuivre jusqu'en octobre 2021 car nous savons que la véritable reprise interviendra en septembre, et que les entreprises doivent tenir jusque-là.

J'ai écrit dans ce sens au Premier Ministre mi-mai, vous étiez destinataire de la copie du courrier.

Sur le volet sanitaire, FCE a élaboré avec quelques autres le 1<sup>er</sup> protocole sanitaire de la filière qui a permis une courte reprise de nos événements à la rentrée, et a servi ensuite de référence dans nos échanges avec le Gouvernement.

### Préparer la reprise avec la campagne « Rassembler, partager, relancer »

Aider la filière était vital socialement et économiquement, mais dès l'été 2020, nous avons réfléchi à la sortie de crise, et à la façon dont nous pourrions redonner de la visibilité à nos destinations, à la filière, et ainsi restimuler la demande, nationale dans un premier temps.

Nous avons soumis à la Direction Générale d'Atout France l'idée d'une première campagne nationale. Un premier budget de 300 K€ mobilisé par Atout France, un « peu » de travail, et 10 mois plus tard, la campagne #MonÉvénementEnFrance était lancée le 9 juin dernier. Elle doit monter en puissance jusqu'au mois de novembre prochain.

Vous avez dû recevoir toutes les informations en lien avec cette campagne, et je ne peux que vous inviter à vous apprécier les éléments de celle-ci afin d'en amplifier l'impact.

A noter que les CRT sont également parties prenantes avec des déclinaisons régionales à venir.

D'ores et déjà, nous préparons la suite auprès d'Atout France afin que l'effort porté vers l'international dès la rentrée soit conséquent, sans quoi nos parts de marché diminueront au profit de concurrents offensifs.

Nous sommes intervenus dans ce sens lors du dernier CA d'Atout France la semaine dernière, et avons compris qu'une première enveloppe de 500 K€ serait mobilisée pour le MICE à l'international, en attendant de possibles crédits supplémentaires alloués par l'Etat.

### **Poursuivre le développement de « Destination Innovante Durable »**

Pour mémoire, le CA a acté en décembre dernier la fin de la collaboration avec le cabinet Green Evénements suite à certaines pratiques et comportements jugés inacceptables.

Nous sommes donc repartis sur de bonnes bases en :

- créant la nouvelle marque « Destination Innovante Durable » déposée auprès de l'INPI,
- poursuivant l'évolution du référentiel qui intègre désormais 8 enjeux et 26 actions (à choisir),
- élargissant la base de villes formellement engagées : 13 destinations ont rejoint les 9 villes-pilotes,
- mettant en ligne une plateforme collaborative amenant à partager des productions, de la veille, et de l'expérience entre villes,
- animant la démarche par l'organisation de 2 webinaires, et de multiples réunions avec les pilotes.

Au niveau des partenariats, l'ADEME a précisé la semaine dernière lors d'une visio avec son président Arnaud LEROY, qu'elle accompagnerait notre démarche DID et apporterait son expertise aux villes engagées.

Du côté de l'Afnor Certification, nous œuvrons communément pour construire un partenariat opérationnel, mais nous nous heurtons encore à quelques points durs d'ordre juridique. Nous travaillons pour aboutir en juillet, l'objectif étant de labelliser les premières villes-pilotes d'ici la fin de l'année.

### **Cap sur 2025...**

*Etudier les évolutions structurelles de notre marché, et réfléchir à de nouveaux modèles économiques intégrant l'hybridation montante des événements*

Pour ce faire, FCE a initié en décembre dernier la réalisation, en partenariat avec la Banque des Territoires et Accor, de l'étude *MICE 2025* confiée au cabinet Nova Consulting.

Les premiers résultats seront présentés ce jour, à l'issue de notre Assemblée Générale.

Le volet modélisation va intervenir à la rentrée et les résultats finaux seront présentés lors du « 2<sup>e</sup> Forum Innov & Tech – Penser et faire le futur des villes et des événements » qui se tiendra à Saint-Malo et Rennes du 20 au 22 octobre.

Je vous invite donc à réserver ces dates sur votre agenda.

## **Engager un programme d'actions en suivi de l'étude MICE 2025**

Avant tout, il revient à chaque ville de s'approprier les résultats et préconisations issus de l'étude mais je souhaite vous proposer de poursuivre ce travail collectif en mode « projet », d'autant qu'il intervient en ouverture de ce qui ressemble à un nouveau cycle.

A nos deux chantiers structurants en cours – Destination Innovante Durable et Innov & Tech - nous pourrions adosser un 3<sup>e</sup> volet qui serait compatible et surtout complémentaire, avec quelques actions prioritaires qui se dégageraient de cette étude MICE 2025 en cours.

Les partenaires qui nous accompagnent actuellement se disent intéressés pour nous suivre sur la mise en œuvre de tout ou partie du plan d'actions qui va être défini.

Sans rien arrêter à ce stade, quelques exemples :

Le champ de l'observation qui concerne l'émergence de nouveaux modèles économiques qui va donner lieu à la définition de nouveaux indicateurs de performance (c'est d'ailleurs l'un des thèmes de travail de cet après-midi).

Nous devons aussi progresser dans nos pratiques expérimentales en étant davantage dans la culture du « test and learn », au sein de nos équipements, dans la chaîne d'accueil et dans l'espace public.

Il y a peut-être matière à mutualiser dans l'esprit d'un Lab qui nous permettrait d'aller plus loin en matière d'innovation partagée, avec la sécurité juridique adéquate.

Je pense par exemple aux facilités que peut apporter la blockchain mais ça n'est qu'un exemple.

Je vous propose que l'on se mette dans cette perspective, en faisant du 2<sup>e</sup> Forum Innov & Tech un moment particulièrement novateur et structurant pour l'avenir des rencontres professionnelles, des événements, et du tourisme d'affaires. »

## L'activité de 2020

### ➤ Des événements reportés

Nos événements récurrents type « Journée et Soirée France Congrès et Événements », et « Forum Innov & Tech – Penser et faire le futur des villes et des événements », n'ont pas pu se maintenir et ont dû être reportés en 2021.

Plusieurs webinaires thématiques, ainsi que nos AG et CA, ont été organisés en visio durant cette année.

A noter : la **2e édition du Forum Innov & Tech** se tiendra à Rennes et Saint Malo du 20 au 22 octobre 2021. Participants : élus et professionnels des villes-membres, organisateurs invités, entreprises Innov & Tech, et partenaires du réseau.

### ➤ Agir de façon coordonnée auprès des pouvoirs publics pour organiser le soutien de la filière

En 2020 et dès le début de la crise, France Congrès et Événements, associé aux 7 principales organisations\* de la filière événementielle, a agi très activement auprès des pouvoirs publics, avec notamment :

- La rédaction du référentiel sanitaire homologué par l'Etat, co-réalisé avec \*l'UNIMEV, LEVENEMENT, Coésio, le Synpase, Créalians et les Traiteurs de France

## RÉFÉRENTIEL SANITAIRE DE LA FILIÈRE ÉVÈNEMENTIELLE



17 juin 2020 - Page 1

- La collecte des données économiques auprès des entreprises qui réalisent au moins 70% de leur CA H.T annuel dans le secteur événementiel professionnel (foires, salons, congrès, événements pro et culturels, et spectacles)
- Le conseil et soutien personnalisé aux destinations membres



Paris, le 8 juin 2021

Avec le lancement de #MonÉvénementEnFrance  
Atout France et France Congrès Evénements soutiennent la reprise  
des rencontres et événements professionnels

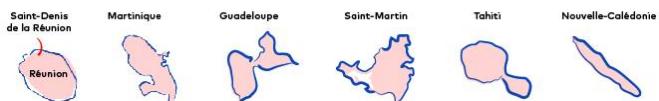
Dans un contexte de reprise progressive de l'activité événementielle et à l'heure de la réouverture des foires et salons en France, Atout France lance, dès ce 9 juin, en collaboration avec France Congrès et Evénements, #MonÉvénementEnFrance, une campagne nationale visant à soutenir la relance. Cette initiative, inédite et fédératrice, entend valoriser, auprès des dirigeants et décideurs français, l'événementiel comme levier de la relance économique, en les invitant à redécouvrir tout le potentiel des destinations tricolores.

Depuis l'arrêt brutal de l'activité en mars 2020, les opérateurs de la filière des rencontres et événements professionnels se sont adaptés aux contraintes imposées par la pandémie. Protocoles sanitaires, flexibilité commerciale, digitalisation des événements, ils ont fait preuve d'agilité et d'innovation pour répondre aux nouveaux besoins.

Ce 9 juin marque une étape importante dans la reprise de l'activité événementielle. Les professionnels du secteur sont préparés et prêts à accompagner les entreprises et structures désireuses de renouer des liens en présentiel avec leurs clients, collaborateurs, partenaires... En effet, si le rôle du digital a été crucial durant la crise, il nous aura aussi permis de prendre conscience de l'importance des rencontres physiques qui facilitent le développement de nouvelles coopérations, du partage des savoirs et resserrer les liens et l'esprit d'équipe dans les entreprises.

C'est autour de ces constats qu'Atout France lance aujourd'hui, en collaboration avec France Congrès et Evénements, la campagne #MonÉvénementEnFrance, qui s'étendra de juin à novembre, visant à accompagner et soutenir la reprise de l'activité événementielle d'affaires.

Cette initiative, fédérant également les territoires, invitera les décideurs à « **Rassembler Partager Relancer** », accroche qui sera utilisée en signature de cette campagne digitale.



Contact presse : Stéphanie Cadet – [stephanie.cadet@atout-france.fr](mailto:stephanie.cadet@atout-france.fr) – 01 42 96 70 75

## ➤ Faire de la France une destination responsable

Après avoir accompagné technique une partie de ses membres sur la **charte « Qualité & Développement durable »** et la **certification ISO 14001** ces dernières années, France Congrès et Evénements a engagé en 2020 le déploiement du référentiel « **Destination Innovante Durable** » sur une vingtaine de villes françaises, avec le soutien de Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie.

Initialement programmé en 2020 puis décalé au printemps 2021, le déploiement de ce nouveau label « Destination Innovante Durable », lui-même adossé à la certification internationale ISO 20121, va rendre opérationnels les 8 enjeux et 26 actions qui le structurent, en matière d'engagements sociaux, environnementaux, et économiques.

Ce label concerne un premier groupe de 9 villes pilotes : Deauville, Cannes, Bordeaux, Rennes, Nancy, Metz, Nantes, Marseille et Biarritz ; suivi d'un second groupe de 13 nouvelles villes qui rejoignent la démarche : Angers, Dunkerque, La Baule, La Rochelle, Le Touquet, Lille, Lyon, Montpellier, Nice, Tours, Saint Etienne, Strasbourg et Amiens.

Le développement de Destination Innovante Durable s'est donc poursuivi avec :

- La création de la nouvelle marque « Destination Innovante Durable » déposée auprès de l'INPI
- Le lancement du Communiqué de presse officiel le 15 mars
- L'évolution du référentiel qui intègre 8 enjeux et 26 actions (à choisir)
- L'élargissement de la base des villes engagées : 13 destinations rejoignent les 9 villes pilotes
- La mise en place d'une plateforme collaborative de travail et d'échange dédiée à la démarche

- L'animation de la démarche par l'organisation de deux webinaires le 13 avril et le 25 mai, et de multiples réunions avec les pilotes
- Le lancement du Compte Twitter FR @DestinaDurables
- La création de la Rubrique DID sur le site FCE
- La formation de Céline Fricotté à la Norme ISO 20121 et solution d'accompagnement

Actuellement, les échanges avec l'AFNOR se poursuivent pour aboutir en juillet et ainsi obtenir les premières labellisations d'ici fin 2021. L'ADEME a précisé qu'elle accompagnerait notre démarche DID et apporterait son expertise aux villes engagées.

En parallèle du programme "Destinations Innovantes Durables", FCE développe la démarche « Le Congrès Parfait »

L'objectif de la démarche est double : recenser des tendances intéressantes et pratiques utiles dont on peut s'inspirer, et organiser l'échange au sein du réseau sur des thématiques spécifiques ou plus transverses, en relation par exemple avec le collectif de designers hyloh, ou d'autres intervenants extérieurs.

Le site-ressource « Le Congrès Parfait », dont le contenu évolue très fréquemment, a un accès réservé aux membres.



- Initier le lancement de l'étude *MICE 2025* en partenariat avec ACCOR et la Banque des Territoires

Objectifs de l'étude :

- Dessiner le marché des événements et du tourisme d'affaires à l'horizon 2025.
- Identifier les principales évolutions technologiques et structurelles, mesurer leur impact, et organiser la réponse des destinations françaises par la définition de nouveaux modèles d'affaires.

# MICE 2025

## 3.5

## UN RÉEL ENJEU AUTOUR D'UNE PROPOSITION DE VALEUR INNOVANTE (1/5)

L'hybridation, une adoption rapide pour faire face à la crise

PROPOSITION DE  
VALEUR

**Une évolution vers la digitalisation**

- **UNE TENDANCE DÉJÀ PRÉSENTE EN PRÉ-COVID**  
En 2018, 10,4% des rendez-vous étaient sous forme « hybride », en Allemagne, en hausse de 8% vs. 2017
- **...QUI S'EST LARGEMENT DÉMOCRATISÉE PENDANT LE COVID**  
La vidéo conférence a connu un développement durant un an supérieur à celui qu'il aurait pris durant 5 à 7 ans dans une conjoncture classique

**65%** Nombre d'entreprises qui souhaiteraient faire plus de meeting hybrides après le COVID

*Illustration : Envoi d'un message de 'réouverture' et de reprise du secteur sur un modèle d'événements hybrides par l'Arabian Travel Market (mai 2021)*

- 11 977 participants en 2021 et 24 000 vues de webinars soit 92% de fréquentation totale versus 2019

**L'exemple de Singapour**



Congrès "TravelRevive" à Singapour



Singapour Marina Bay Sands

- Un centre des congrès déjà précurseur en matière d'outils technologiques avant la crise, ce qui lui a permis de prendre une position de dominance se concrétisant par des événements hybrides avec une connexion simple et un format attractif

**“ Nous voulions que les participants soient connectés du début jusqu'à la fin de la conférence et qu'elle leur donne la sensation d'être devant une série télévisée sans interruption. ”**

*Yeoh Hoon  
Fondateur de Web in Travel*

- **...ET QUI VA SE POPULARISER GRÂCE À SON ADOPTION PAR LES ENTREPRISES**

 Plus économique	 Diversification des revenus
 Plus écologique	 Plus simple d'accès à l'ensemble des membres de l'entreprise
 Facilement mesurable	

**Des événements au format mixte (présentiel et digital) qui permettent d'atteindre un nombre record de participants.**

 Sources : Nova l'Observatoire ; Skift

NOVA CONSULTING – DOCUMENT DE TRAVAIL STRICTEMENT CONFIDENTIEL – JUIN-21

30

## 2.3

## PARTAGE DES ÉLÉMENTS CLÉS DISCUITS LORS DE NOS ENTRETIENS

Sébastien Tondeur, CEO MCI Group – Entretien réalisé le 28 mai 2021



**Sébastien Tondeur**  
CEO MCI Group

1 Il y aura autant d'événements en termes d'unités, mais avec une réduction des audiences en présentiel d'environ 20% pour des raisons sanitaires, de sélection qualitative (les entreprises ne feront voyager que les personnes les plus qualifiées) et digitales (ceux n'étant intéressés que par le contenu pourront regarder à distance).

2 Si la théorie du **Hub & Spoke** est bonne, en pratique, c'est seulement un moyen de substitution à la présence physique des participants et ne sera pas une solution durable lorsque les contraintes sanitaires seront levées, peut-être avec une exception au niveau corporatif.

C'est une stratégie dont la réussite dépend en grande partie de la connectivité des lieux (en Allemagne par exemple, les hôpitaux sont trop mal équipés en termes de bande passante pour faire du hub & spoke de manière agréable)

3 Les centres de congrès doivent s'équiper d'une bande passante excellente, mais peut-être également de studios professionnels et de moyens de capture et diffusion de contenu (des salles de conférences équipées de caméras TV, par exemple)

4 Dans ses bureaux de Genève, on observe une sédentarisation des comportements (les employés se sont habitués et attachés aux nouveaux modes de vie plus confortables liés au télétravail) qui pourrait avoir une conséquence négative sur le tourisme d'affaires,

5 La France – et ce qu'elle incarne – est une destination attractive dans le paysage international du MICE. Il faut que la France et les destinations capitalisent sur leurs atouts. Au niveau local par exemple, il s'agit d'exploiter les richesses disponibles afin de retisser une économie plus locale, notamment en tournant les événements internationaux vers un public national pendant cette période d'absence de touristes d'affaires internationaux.

6 Le Maire d'une ville tournée vers le MICE incarne sa destination : les acteurs de l'industrie du MICE veulent voir la personne en charge de la destination. Ce secteur représente une part importante des revenus d'une ville et doit être mis au centre des priorités, par exemple en donnant de la visibilité aux organisateurs d'événements, ou en se positionnant comme garant de la bonne tenue d'un événement.

## La démarche Innov & Tech

Depuis 2014, France Congrès et Evénements multiplie les initiatives pour mieux appréhender les enjeux de l'innovation et progresser avec une partie des acteurs de l'écosystème (Bpifrance, etc.).

Cela s'est concrétisé par l'organisation de deux événements en 2015 et du Premier Forum Innov & Tech – Penser et faire le futur des villes et des événements en 2019 à Deauville, et la création du nouvel espace de co-développement Innov & Tech parrainé Gilles Babinet et qui associe aujourd'hui 23 startups et entreprises innovantes.



Innov & Tech poursuit son développement avec l'arrivée régulière d'entreprises et de nouvelles solutions ; au-delà, le dispositif fait désormais partie intégrante de notre démarche d'amélioration continue.

En 2020, FCE a proposé aux entreprises, notamment celles en phase de lancement, de s'associer à la démarche durant cette période COVID pour 1€. Ce montant symbolique correspond à la volonté de FCE de dynamiser la filière par l'innovation et de faire preuve de solidarité.

**4 entreprises ont rejoint Innov & Tech en 2020 et 2021 :**



En 2020 France Congrès et Evénements compte 23 entreprises innovantes, parmi lesquelles :

- [Cube Technologies](#) : Systèmes électriques pour lieux d'exposition
- [Deliverbag](#) : Livraison, consigne et portage de bagages
- [Eventtia](#) : Plateforme de gestion événementielle
- [L'influent](#) : Plateforme de communication sur les réseaux sociaux
- [Procédés Chénel](#) : Architecture de papier

- [Tracktl](#) : Service de musique interactif et collaboratif
- [Travel WIFI](#) : Location de hotspots WiFi portable
- [Points in the city](#) : Guide touristique digital
- [H64 / Tokéo](#) : Agence de conseil stratégiques en solutions blockchain
- [iCOW](#) : Fournisseur d'accès 4G haut débit pour les professionnels
- [Memento](#) : Utilisation de l'AI pour identifier les invités sur les photos
- [Mile positionning](#) : Applications mobiles utilisant la géolocalisation
- [Activitour](#) : Conciergerie hôtelière et réservation de loisirs
- [Botspell](#) : Solutions conversationnelles : ChatBot/ VoiceBot
- [Odiho](#) : La « sonorisation sans enceintes »
- [Imagina](#) : Application mobile des lieux connectés
- [Pims](#) : Solution en ligne de pointages et de suivi d'activité artistique, culturel et événementiel
- [Ouidrop](#) : Le vestiaire automatisé en libre service
- [Peeble](#) : Solution réseaux Internet, WiFi & Télécoms
- [Cispé](#) : Centre d'ingénierie de la sécurité privée des événements
- [Airweb](#) : Facilitateur de mobilité
- [Vox culturae](#) : Solution de narration touristique innovante
- [Tcheen](#) : Plateforme 100% digitale et éco-responsable

## Promotion des destinations et Outils de Communication

Plus que jamais nécessaire, la communication digitale a permis de maintenir le lien avec nos membres, nos partenaires et les clients.

A défaut de pouvoir se réunir, France Congrès et Évènements a renforcé sa communication et développé ses outils :

- Création d'un compte Zoom Pro
- Équipement du personnel (ordinateur portable et caméra de visioconférence)
- Mise à disposition permanente et publique des contenus de la Lettre de veille hebdomadaire
- Augmentation de la fréquence de parution de la Newsletter (initialement mensuelle, puis bimensuelle et désormais hebdomadaire)
- Un nouveau site internet pour s'informer sur l'actualité du réseau et choisir une destination

Cependant il est à noter et regretter les 2 points suivants :

En raison de la crise sanitaire et du manque de visibilité économique, les études conjoncturelles et tarifaires habituelles ainsi que le calendrier des manifestations tournantes n'ont pas pu être lancés.

Par ailleurs, cette crise sans précédent n'a pas permis à Goomeo, startup membre d'Innov & Tech et gestionnaire de notre application mobile RESEAU FCE, de maintenir son activité. Notre application est donc temporairement mise en sommeil.

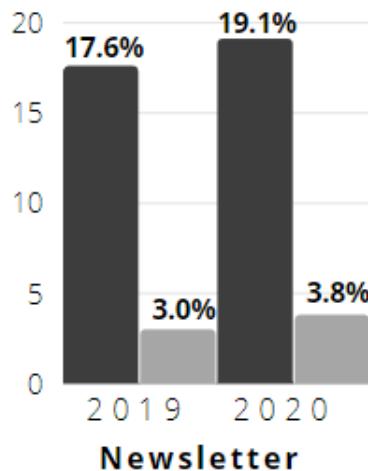
## Les outils de Communication

- **L'e-newsletter**

Malgré la crise, France Congrès et Événements a veillé à maintenir le nombre de parutions, en sollicitant les villes membres sur les protocoles sanitaires mis en place et les offres hybrides et E-congrès développées par les équipements

Diffusée à un fichier-client qualifié de 3 000 contacts ainsi qu'à l'ensemble du réseau, la newsletter est relayée sur le site internet, la newsroom et sur les réseaux sociaux (Twitter et LinkedIn) afin d'augmenter son audience.

En 2020, 9 lettres ont été envoyées.



Nombre d'ouvertures  
 Nombre de clics



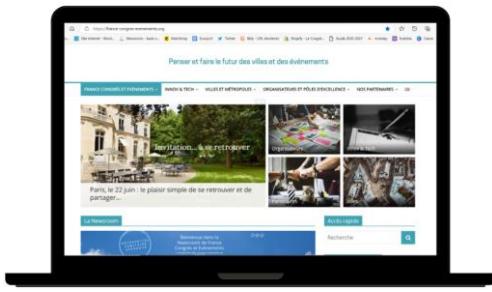
- **Le site internet**

Fin 2020, FCE a dévoilé son nouveau site internet.

Plus ergonomique et interactif, ce nouveau site facilite la découverte de FCE et de son action (actus, démarche Innov & Tech, portraits de destinations, organisateurs impliqués...).

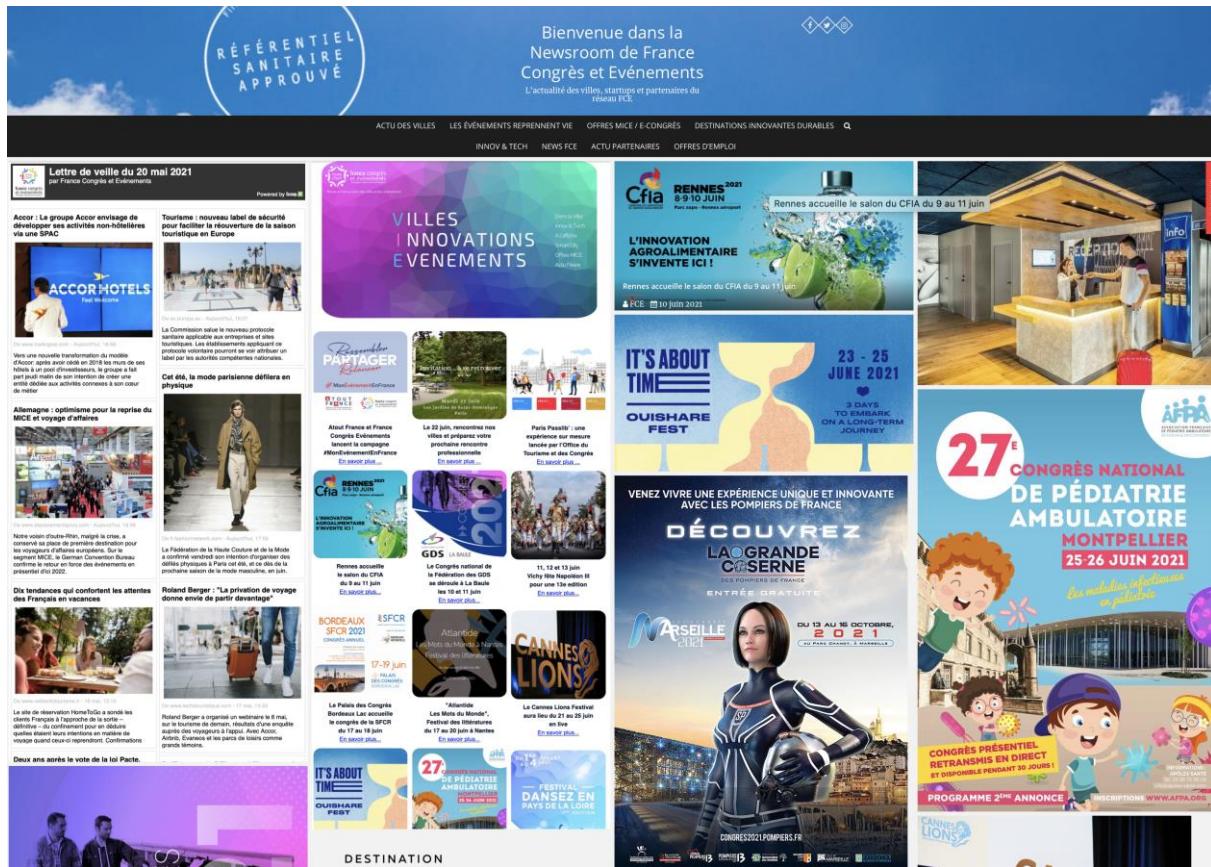
**Une Home pour s'informer sur l'actualité du réseau :**

- La vidéo Teaser de FCE 2021
  - Le fil Twitter alimenté quotidiennement
  - Un accès rapide à toutes les infos du site
  - L'accès aux sites dédiés : Newsroom et Le Congrès parfait
  - Des offres MICE et E-congrès actualisées
  - Un focus sur les partenaires
  - Un site traduit en anglais



- **La Newsroom**

Consultée régulièrement par les membres, l'écosystème FCE et les organisateurs, la Newsroom est l'outil de référence, complémentaire au nouveau site FCE. Avec son bandeau personnalisé et ses rubriques dédiées, elle est enrichie quotidiennement.



- **Le Guide France Congrès et Evénements**

Le Guide priviléie son format E-book visualisable et téléchargeable en ligne. [Ebook France Congrès et Evénements](#).

Son format valorise la dimension événementielle et le caractère innovant des territoires avec 47 portraits de villes et autant d'équipements.

Un feuillet central dédié aux startups présente les 23 entreprises engagées dans la démarche Innov & Tech.

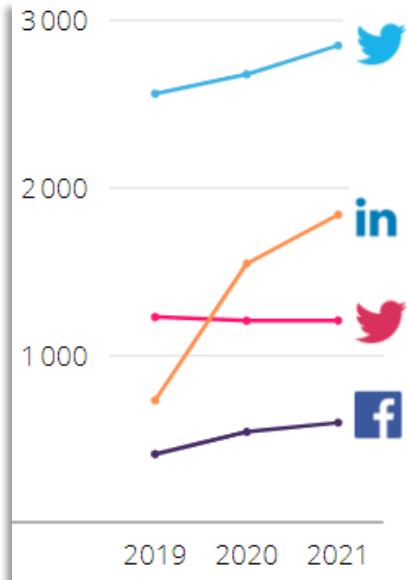


### • Les réseaux sociaux

L'action digitale de France Congrès et Evénements intègre aussi l'activité sur les réseaux sociaux.

Nécessairement réduite en 2020, l'activité s'est maintenue sur Twitter en postant et retwittant régulièrement sur nos 2 comptes : [@FCongresEvents](#) et [@InnovnTech](#)

A noter qu'en 2020, le nombre d'abonnés **LinkedIn** a doublé.



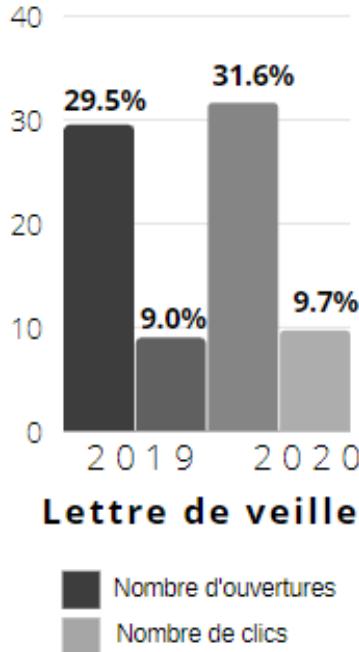
Evolution du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux au cours des 3 dernières années

## Intelligence économique et Relations presse

### • Lettre de Veille

Adressée au réseau chaque jeudi en fin de journée et diffusée via LinkedIn, la veille est désormais accessible de façon permanente et publique.

En 2020, 40 lettres ont été envoyées (48 en 2019).



**Lettre de veille du 20 mai 2021**  
par France Congrès et Evénements  
Powered by Soop

**Accor : Le groupe Accor envisage de développer ses activités non-hôtelières via une SPAC**



De www.tradingchat.com - Aujourd'hui, 18:58

Vers une nouvelle transformation du modèle d'Accor : après avoir cédé en 2018 les murs de ses hôtels à un pool d'investisseurs, le groupe a fait part jeudi matin de son intention de créer une entité dédiée aux activités connexes à son cœur de métier

**Tourisme : nouveau label de sécurité pour faciliter la réouverture de la saison touristique en Europe**



De ec.europa.eu - Aujourd'hui, 16:07

La Commission a lancé un nouveau protocole sanitaire applicable aux entreprises et sites touristiques. Les établissements appliquant ce protocole volontaire pourront se voir attribuer un label par les autorités compétentes nationales.

**Allemagne : optimisme pour la reprise du MICE et voyage d'affaires**



De www.deplacementspros.com - Aujourd'hui, 16:56

Notre voisin d'outre-Rhin, malgré la crise, a conservé l'Allemagne comme première destination pour les voyageurs d'affaires européens. Sur le segment MICE, le German Convention Bureau confirme le retour en force des événements en présentiel d'ici 2022.

**Cet été, la mode parisienne défilera en physique**



De tr.fashionnetwork.com - Aujourd'hui, 17:50

La Fédération de la Haute Couture et de la Mode a confirmé vendredi son intention d'organiser des défilés physiques à Paris cet été, et ce dès la prochaine saison de la mode masculine, en juin.

Ces données stat en augmentation malgré la crise sont encourageants et montrent l'intérêt de nos membres pour ce condensé de « bonnes pratiques, sources d'inspiration, tendances... »

### • Relations Presse

La crise sanitaire du Covid 19 a mis à l'arrêt l'organisation de tous type d'évènements en France.

Pour autant quelques articles de presse ont permis de relayer l'engagement de France Congrès et Évènements auprès des pouvoirs publics et son action solidaire menée en lien avec les 7 principales organisations\* de la filière événementielle (l'UNIMEV, LEVENEMENT, Coésio, le Synpase, Crélians et les Traiteurs de France)

Le 22 Avril 2020

Les organisations professionnelles de la filière événementielle proposent au gouvernement un plan de sauvetage à destination de toutes les entreprises du secteur – Bienvenue dans la Newsroom de France Congrès et Evénements (newsroom-fce.fr)

Le 7 mai 2020

Les organisations professionnelles travaillent à l'élaboration d'un « Protocole sanitaire de la Filière événementielle » – Bienvenue dans la Newsroom de France Congrès et Evénements (newsroom-fce.fr)

Le 14 septembre 2020 :

Mise à jour du référentiel sanitaire de la filière événementielle approuvé par l'Etat – Bienvenue dans la Newsroom de France Congrès et Evénements (newsroom-fce.fr)

Le 3 décembre 2020

La filière événementielle publie une Lettre ouverte au Président de la République – Bienvenue dans la Newsroom de France Congrès et Evénements (newsroom-fce.fr)

Le 2 décembre 2020

La 1ère interview de David Lisnard en tant que président de FCE parue dans Meet In : « La filière événementielle et du tourisme d'affaires est la grande oubliée des plans gouvernementaux »

Mobilisation Nationale sans précédent des métiers de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'événementiel – Bienvenue dans la Newsroom de France Congrès et Evénements (newsroom-fce.fr)

Le 16 décembre 2020

Succès de la mobilisation nationale de l'événementiel le 14 décembre – Bienvenue dans la Newsroom de France Congrès et Evénements (newsroom-fce.fr)

- **Mutualisation commerciale et Etudes**

En raison de la crise sanitaire et du manque d'activité, les études conjoncturelles et tarifaires habituelles ainsi que le calendrier des manifestations tournantes n'ont pas pu être engagés.

Pour rappel en 2019, **33 villes** ont participé et partagé **353 références** :

- 66 manifestations internationales et européennes
- 245 nationales
- 42 régionales



EXPERTISE  
AUDIT  
& ASSOCIÉS

## ASSOCIATION FRANCE CONGRES ET EVENEMENTS

19 RUE DE PENTHIEVRE  
75008 PARIS

\*\*\*\*\*

## COMMISSARIAT AUX COMPTES 2020

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

\*RAPPORT

\*RAPPORT SPECIAL

**SIRET : 78436400200039**

**APE : 9499Z**

\*\*\*\*\*

---

### Expertise Audit & Associés - Groupe FDR

Société d'Expertise Comptable - Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Ile-de-France  
Commissaire aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

64 rue Corvisart - 75013 Paris

Tel : 01 43 41 99 38 - Fax : 01 43 47 34 80 - Mail : [expaudit2@eaa-audit.fr](mailto:expaudit2@eaa-audit.fr)

SAS au Capital de 38 112 € - SIRET 339 175 317 00033 - APE 6920Z - N° TVA Intracommunautaire : FR37339175317

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes de l'annexe exposent les règles et principes comptables retenues par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et le rapport de gestion du Président.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **III - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

## **IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

- de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



***Monsieur Guillaume DRANCY***  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 613	8 613
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	243 832	236 077
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>47 969</b>	<b>7 755</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>300 414</b>	<b>252 445</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	217 049	208 079
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 392	96 183
Dettes fiscales et sociales	174 092	149 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 878	48 799
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>533 411</b>	<b>503 013</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>833 824</b>	<b>755 458</b>

## COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

# FRANCE CONGRES ET EVENEMENTS

19 RUE DE PENTHIEVRE

75008 PARIS

\*\*\*\*\*

## RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs les Membres,

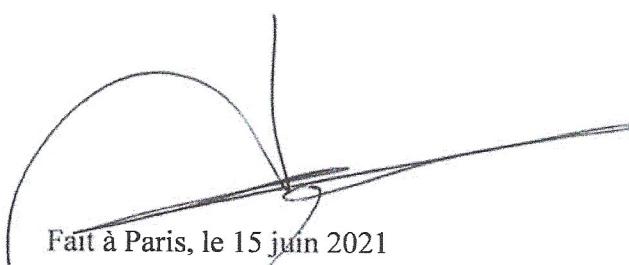
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.



Fait à Paris, le 15 juin 2021

Expertise Audit Associés SAS

***Monsieur Guillaume DRANCY***

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris